

Club Gastronomique Prosper Montagné

## Dossier de Presse

# 64<sup>ème</sup> Prix Culinaire Prosper Montagné

Sous le Haut Patronage de  
Monsieur François Hollande  
Président de la République



Trait d'union des métiers de bouche

Siège social : CCI 3bd Camille Pelletan - 11000 Carcassonne  
Siège Administratif : 45 rue Saint-Roch - 75001 Paris - Tel. : 01 42 96 48 85  
E-mail : [info@club-prosper.montagne.fr](mailto:info@club-prosper.montagne.fr)  
[www.club-prosper-montagne.fr](http://www.club-prosper-montagne.fr)

# Les résultats du Concours 2014

Lauréat de cette 64<sup>ème</sup> édition



Kouki KUMAMOTO



# Les résultats du Concours 2014

**Second**



**Pierre GUIRAUD**

**Troisième**



**Marc-Aurèle VACA**

# Les résultats du Concours 2014

4<sup>ème</sup> ex aequo



Christopher EMERLING

Laurent LEMAL



Armando NOGUEIRA

En présence de Monsieur Joël ROBUCHON, Président du Jury 2014,  
Monsieur Louis LE FRANC, Préfet de l'Aude,  
remet le vase de Sèvres offert par la Présidence de la  
République au lauréat Monsieur Kouki KUMAMOTO.



# Monsieur Joël ROBUCHON remet le diplôme du Meilleur Commis



Fanny MAILHE, apprentie cuisine en BP 2<sup>e</sup> année au CFA «Prosper Montagné»  
(Sud Formation CCI Carcassonne), récompensée par les membres du Jury..



Les finalistes et les commis 2014.

# Les membres du jury 2014

## Président du Jury



Joël Robuchon  
Meilleur Ouvrier de France  
Lauréat 1969

## Jury Cuisine



Christophe Moisan  
Chef du Céladon à Paris  
Lauréat 1997



Denis Rippa,  
Chef de la Méditerranée à Paris  
Lauréat 2008



# Les membres du jury 2014

## Jury Dégustation

Jury 1<sup>er</sup> plat

**Nicolas Aujoux**  
Lauréat 2013

**Jean-Marc Boyer**  
Chef de cuisine à Lastours

**Denys Kissling**  
Président du Club Prosper  
Montagné,  
délégation Suisse

**Florent Mantey**  
Pâtissier Chocolatier à Valdoie

**Jean-François Mesplède**  
Ancien Directeur  
du Guide Michelin  
Président de la Région Lyonnaise

**André Pachon**  
Chef de cuisine à Tokyo

Jury 2<sup>nd</sup> plat

**Eric Bouchenoire**  
Chef de Cuisine, M.O.F

Bernard Cessiecq  
Directeur du CFA  
«Prosper Montagné»

**Christophe Cussac**  
Chef de Cuisine de l'Hôtel  
Métropole à Monaco

**Gilles Goujon**  
Chef de cuisine M.OF

**Serge Lemarié**  
Charcutier M.O.F

**Michel Philippe**  
Chef de cuisine de l'Hostellerie  
des Bas Rupts à Gérardmer

# Les Candidats de l'édition 2014

**Christopher Emerling**  
Executive Chef chez Nutresia  
Belmont sur Lausanne  
Suisse

**Pierre Guiraud**  
Ecole Hôtelière de Lausanne  
Suisse

**Kouki Kumamoto**  
Restaurant de l'Hôtel  
Métropolitain Edmont  
à Tokyo- Japon

**Laurent Lemal**  
Restaurant La Coopérative de  
l'Hôtel Riberach  
66720 Belesta

**Armando Nogueira**  
Les Sources de Caudalie  
33650 Martillac

**Marc Aurèle Vaca**  
L'Ecole du Cordon Bleu  
75015 Paris





# Règlement du concours

## Article 1

Le concours est ouvert à tous les cuisiniers ou cuisinières ayant 25 ans révolus, employés dans la restauration ou l'hôtellerie.

Le finaliste devra s'engager en cas de victoire à organiser un repas gastronomique pour un chapitre du club et dont le menu devra comporter les plats qui lui ont permis de remporter le concours. Le plat du concours 2014 est une recette de **Brochet entier à farcir sur place**.

Le concours du Club Prosper Montagné comporte 2 épreuves écrite et pratique.

## Article 2

### EPREUVE ECRITE

Elle est composée de :

1. Bulletin d'inscription du candidat à retourner dûment rempli,
2. Les 2 recettes dactylographiées obligatoirement,
3. Les bons d'économat pour chaque recette (selon maquette fournie dans le dossier),
4. Photos couleur des thèmes 1 et 2 du concours (obligatoires) des plats proposés qui seront réalisés le jour de l'épreuve, si le candidat est sélectionné.

Pour participer à l'épreuve écrite, un dossier d'inscription est à demander au Secrétariat du Club Prosper Montagné. Tous les dossiers incomplets seront éliminatoires.

## Article 3

Les dossiers complets de l'épreuve écrite devront être adressés à Monsieur le Président du Club Prosper Montagné - 45 Rue Saint-Roch - 75001 PARIS avant le vendredi 22 novembre 2013 (*le cachet de la poste faisant foi*).

## Article 4

Un premier jury sélectionnera 6 candidats et 2 suppléants parmi ceux ayant participé à l'épreuve écrite. Les candidats sélectionnés seront convoqués par lettre pour l'épreuve pratique.

Le Président du Club pourra pré-sélectionner parmi ces 6 candidats, un participant étranger ayant été primé dans son pays lors d'un concours lié à la gastronomie française.

# Descriptif des épreuves

## Article 5

### EPREUVE PRATIQUE

Elle se déroulera le **Lundi 27 janvier 2014** dans les locaux du **CFA Prosper Montagné à Carcassonne**.

Sur le lieu du concours, les concurrents devront présenter aux commissaires surveillants, toutes les fournitures nécessaires à l'exécution de leur recette et leur matériel de travail.

Les candidats devront transporter leurs ingrédients selon les normes d'hygiène en vigueur.

Aucune préparation ne doit arriver de l'extérieur, tout doit être exécuté sur place.

L'entrée en cuisine se fera par tirage au sort. Le temps imparti à chaque candidat sera de 4 heures pour l'envoi du premier plat, puis 60 minutes supplémentaires pour l'envoi du second plat.

Une pénalité de retard sera appliquée après un retard de 3 mn à chaque plat.

## Article 6

La proclamation des résultats, arrêtés par le jury, sera proclamée à l'issue du concours, par le Président du Club.

- Les récompenses:
  - un objet de la **Manufacture Nationale de Sèvres** attribué par la **Présidence de la République** sera remis au lauréat,
  - le **Trophée Prosper Montagné confié au lauréat pour un an**,
  - des coupes et divers prix aux 3 premiers,
  - des lots offerts par nos partenaires aux finalistes.
- Les 6 finalistes ayant participé à l'épreuve pratique recevront un diplôme.

## Article 7

Les candidats devront se présenter en tenue complète et soignée et prévoir une seconde tenue (veste et toque) pour la proclamation des résultats.

## Article 8

Les finalistes seront présents lors de la soirée suivant la proclamation des résultats.



Prosper Montagné  
1865-1882,  
chef de cuisine,  
écrivain natif et citoyen  
de Carcassonne.



# Nos Partenaires

Bauscher Hepp France

Label M

CFA Prosper Montagné

Ets. de Buyer

Champagne Thiénot

Clément Design

Robotcoupe

Société Marnier Lapostolle

Mairie de  
Carcassonne

CCI de Carcassonne  
Limoux Castelnaudary

Gl Event

Hôtel de la Cité

Kookabara

L'art du menu  
André Forest

